



Echos du Conseil municipal du 25 septembre 2012

Pas de point très important lors de ce conseil, sinon que les rangs de l'opposition s'amenuisent. Mais le Maire a re-défini les axes de priorité de la politique municipale pour la période à venir. Pour ma part, j'ai démissionné du rôle de Président du groupe des élu.e.s HarmoniCité.

Bonne lecture !

**Vous pouvez retrouver ces
'échos' et les précédents sur mon BLOG :**

Patrick COTREL,

*Adjoint au Maire de Sainte-Luce
Conseiller de Nantes Métropole*

<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclaration préalable :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(Résumé) *En cette rentrée il est important de faire un rappel de nos priorités et de leurs enjeux.*

- *Accueillir les nouveaux Lucéens. C'est aussi un défi pour toutes les communes de l'agglomération. Nous devons adapter les services et les équipements municipaux.
Nous manquons de logements dans l'agglomération et nous sommes partie prenante du Plan Local de l'Habitat. Mais nous devons maîtriser la densification urbaine. Pour cela, il faut modifier le PLU (qui date de 2007) pour permettre une certaine densification des axes principaux (RD68 et axe Gaudin/Loire) et protéger les zones pavillonnaires. L'enquête publique sur cette modification aura lieu en 2013.*
- *Pour les déplacements, nous devons amorcer une mutation : le tout-voiture est une impasse. Nous aurons le chronobus dans un an, mais déjà, dès le 1^{er} octobre, nous aurons des bus de nuit chaque jour de la semaine et qui irons jusqu'à Thouaré.
Nous allons participer à la semaine européenne de la mobilité en soulignant l'avancée de nos projets, avec le plan de déplacements doux (et les pistes cyclables qui vont accompagner les travaux du chronobus), le plan d'accessibilité du centre-ville qui va trouver une première concrétisation dans les prochains mois, ainsi que la mise en place du nouveau plan de stationnement, la mise en service du circuit topo-guide. Tous ces aspects de notre politique des déplacements ont été réalisés dans la concertation avec les associations et les commerçants. Quant aux travaux sur l'itinéraire du chronobus à Sainte-Luce, ils vont démarrer à l'Est du bourg et les riverains concernés vont être conviés à une réunion d'information le 8 octobre à 18h30.*
- *Enfin, nous devons approfondir les liens et la cohésion sociale. Les associations et les services municipaux y travaillent à travers le Programme Educatif Local, le CCAS, et les diverses festivités (court-bouillon, les ginguettes, ...). La saison culturelle ira dans les quartiers et nous rechercherons une cohérence entre les différents dossiers pour obtenir un juste équilibre entre le développement de la commune et la préservation du cadre de vie : Sainte-Luce doit rester Sainte-Luce.*

Je vous remercie de votre attention.

Christelle PIQUIN-ROUESNE : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours) (résumé)

Nous n'avons pas de commentaires politiques à faire. Mais je pense que nous n'aurons plus à entendre les critiques à l'encontre du gouvernement que nous avons d'habitude.

En ce qui concerne le cumul des mandats, nous sommes pour sa limitation car cela laisse plus de temps pour la gestion des affaires communales. Mais on voit que c'est plus difficile à réaliser quand on est au pouvoir.

Enfin, nous avons l'impression que les affairistes immobiliers sont actifs. Par exemple, on entend parler de projets près du cimetière. Qu'en est-il ? Quels sont vos projets pour notre ville ? Car il ne suffit pas de critiquer l'ancien PLU, que vous avez d'ailleurs approuvé.

Véronique CADIEU : (an nom de Sainte-Luce

Avance) : *(résumé) Court-bouillon a reçu 6000 personnes, 3000 jeunes sont venus au Patio cet été, nous avons 84 élèves de plus à la rentrée. Comme pour François Hollande, la jeunesse est une priorité pour nous. Le changement est en marche pour refonder l'école et préparer l'avenir. En commençant à choisir l'architecte pour la future école de la Minais, nous préparons l'avenir. En apportant un soutien aux associations, en développant les partenariats, en préparant l'arrivée du chronobus, en protégeant l'environnement et en protégeant les citoyens les plus fragiles, tout en réduisant l'endettement de la commune, nous sommes des acteurs du changement.*

Patrick COTREL : *Au cours de ma vie militante, j'ai eu à assumer des responsabilités syndicales et politiques, puis des responsabilités politiques dans des exécutifs. C'est un honneur d'avoir pu apporter des améliorations dans le sens de l'intérêt général, mais aussi une réelle satisfaction personnelle, particulièrement pour les responsabilités dans les exécutifs.*

Mais en même temps, j'ai pu constater que plus on est en première ligne, plus on se trouve en position d'être une cible toute désignée.

Tout d'abord une cible pour les citoyens; car les opposants au changement sont parfois virulents, alors que les partisans du changement sont difficiles à mobiliser. Mais cela fait partie du métier d'élu : quelles que soient les difficultés, il faut maintenir le dialogue, écouter et tenter de convaincre, avec le temps et le bon sens comme alliés.

Mais ce n'est pas le dialogue avec les citoyens, même s'il est rude, qui est le plus difficile à vivre. En effet, on est aussi parfois la cible des collègues de son propre camp. Et là, c'est beaucoup plus difficile à vivre, surtout lorsqu'il est sous-entendu que si l'on défend telle idée, c'est afin de mieux protéger une situation personnelle liée au mandat. Il me semble, d'ailleurs, qu'il faudrait être plus prudent par rapport à ce genre de critiques : comment vouloir que nos concitoyens aient une bonne opinion de la politique et des élu.e.s, alors que nous-mêmes ne l'avons pas !

Quoiqu'il en soit, pour ma part, j'ai largement visité tous ces « désagréments » que je viens d'évoquer pendant pas mal d'années et j'en suis un peu lassé. C'est la raison pour laquelle j'ai informé mes collègues élu.e.s du groupe HarmoniCité de ma volonté de ne plus assumer le rôle de Président de groupe. Je note d'ailleurs que d'autres responsables politiques de ma génération sont aussi en train de prendre un peu de recul et souhaitent ne plus être en première ligne.

Outre cet aspect personnel, j'y vois un autre avantage : nous entrons dans une période pré-électorale où il va falloir faire des bilans, des projets et des choix. Je pense que mon retrait du rôle de Président du groupe favorisera la liberté des débats au sein de HarmoniCité et au sein de la majorité.

De plus, je fais entière confiance à Claude Rousselot pour assumer cette fonction de façon pertinente et apaisée. Je tiens enfin à préciser que cette démission de la responsabilité de Président du groupe HarmoniCité ne correspond en aucune façon à une démobilisation de ma part ou à un désintérêt pour les affaires publiques et municipales. Comme par le passé et avec la même énergie, j'assumerai mes responsabilités d'Adjoint au Maire et je participerai activement au groupe des élu.e.s HarmoniCité. Merci de votre attention.

Claude ROUSSELOT (au nom du groupe

Harmonicité). Comme vous le savez notre groupe d'élus.es fonctionne avec un mode de gouvernance original depuis maintenant plus de 4 années ; Issu majoritairement du monde associatif ou simplement citoyens s'intéressant à la chose publique, nous travaillons de manière collégiale. Chacun et chacune d'entre nous, assurant un rôle : préparation des conseils, animations de réunions, approfondissement de certaines thématiques... Patrick Cotrel a été notre Président de groupe pendant la première partie de ce municipale. Nous le remercions pour son implication et le travail de représentation qu'il a accompli sans relâche depuis plus de quatre années. Il a souhaité passer le relais pour permettre une alternance dans la pratique de la Présidence. C'est en permettant le changement que le progrès peut se conduire car il permet l'apport de pratiques et d'idées nouvelles. Toutefois, notre groupe ne change pas de cap. Il a toujours comme fonction d'être un mouvement politique pluriel qui n'entre pas dans des cadres pré-établis, ce qui peut dérouter certains de nos concitoyens, mais en séduire d'autres.

Les dix élus.es municipaux d'Harmonicité partagent les mêmes valeurs de proximité, d'implication citoyenne, d'éco responsabilité, de justice sociale, du droit à la différence.

Clairement à gauche et fortement attachée au respect de l'environnement, notre groupe fait partie de la majorité municipale et en ce sens, est solidaire des décisions prises. Nous essayons de porter notre différence sur des dossiers auxquels nous sommes fortement attachés : économies d'énergie dans les bâtiments communaux, accessibilité des services publics à toutes et tous (handicapés, seniors, jeunes les plus démunis...), débat citoyen préalable pour des dossiers stratégiques tels que révision du PLU...

Ce changement de présidence ne changera donc rien à notre engagement au sein de la municipalité. Nous continuerons à œuvrer pour le bien public, dans le respect de nos valeurs. Nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure, mais la laïcité est une des valeurs auxquelles nous sommes fortement attachées.

Aussi, avons-nous été choqués cet été, en entendant la décision de la FIFA (Fédération internationale de football association) d'autoriser les femmes à porter le voile en compétition officielle. Outre l'atteinte à la laïcité, c'est également une décision qui porte un recul important pour l'émancipation des femmes qui avait été relativement préservée dans les lieux sportifs ?

Aussi, sommes-nous fiers d'avoir à Ste Luce, un club sportif (USL) qui compte parmi ses équipes de football, le nombre le plus important en Loire Atlantique d'équipes féminines. Ce club a réussi à apporter de la diversité dans des sports ou des activités jusque-là plutôt réservée à des athlètes masculins.

Nous sommes également fiers de compter des clubs comme le club de tennis qui s'implique dans l'accès à la pratique sportive pour des joueurs en situation de handicap.

C'est de la diversité que naît le progrès, et en tant qu'hommes et femmes engagées en politique, nous devons encourager la diversité car elle contribue à élargir notre vision du monde.

Contrairement à ce que certains affirment haut et fort, n'ayons pas peur de la différence. Mais au contraire, apprenons à vivre ensemble avec nos différences.

Marylise ROINE-LACHAISE : (résumé) *J'aimerais que lorsqu'on parle de l'école à la Minais, on n'oublie pas d'évoquer le multi accueil pour la petite enfance qui doit la précéder.*

Bernard AUNETTE : (Résumé) *En réponse à Mme PIQUIN-ROUESNE, je précise que je suis également favorable au non cumul des mandats. Mais nous devons attendre la loi prévue sur ce sujet. Pour le PLU, il faut comprendre que la ville avance et se transforme. On ne doit pas s'arrêter à l'ancienne version du PLU qui ne répond plus aux exigences nouvelles. Enfin, je tiens également à rendre hommage au travail de Patrick COTREL. Mais il n'est pas démissionnaire de ses responsabilités municipales et je compte sur lui pour mener à bien les délégations que je lui ai confiées.*

1 – 1 à 1– 3 : Démission de Mme Marie-Paule PERRET

Bernard AUNETTE : (Résumé) *En raison de l'épuisement de la liste « Sainte-Luce toujours », Mme Marie Paule PERRET ne sera pas remplacée au conseil*

municipal, qui ne comprendra plus que 31 membres, au lieu de 33.

Mme PERRET sera remplacée par M. Jacques DENIS dans les commissions municipales « Vivre ensemble » et « animation de la ville », et par Mme PIQUIN-ROUESNE dans la commission «solidarités » et au CCAS.

Roselyne DURAND : En tant que vice-présidente du CCAS, je tiens ici à remercier Marie-Paule pour son engagement au sein du conseil d'administration du CCAS.

Elle s'y est investie dans son mandat d'administratrice en prenant en compte avant tout l'intérêt des usagers bénéficiaires. Je tenais à l'en remercier et souhaite la bienvenue à sa remplaçante. Bien entendu, Marie Paule pourra en tant que citoyenne lucéenne continuer à participer aux séances de nos comités consultatifs handicap et senior.

2 - 1 Garantie d'emprunt pour La Vie Au Grand Air :

Bernard AUNETTE (résumé) Cette garantie d'emprunt a déjà été votée par le Conseil municipal, mais la forme de la délibération ne convenait pas complètement. C'est pourquoi nous la représentons.

Jacques GAUDICHEAU (résumé) Cette délibération est surprenante : l'association doit bien posséder des avoirs qui pourraient servir de caution auprès des banques.

Bernard AUNETTE (résumé) Nous sommes exactement dans le même cas que pour les maisons de retraite. Et Sainte-Luce a cautionné les emprunts pour construire « la Rose des Vents ».

Roselyne DURAND : (résumé) Nous avons vérifié les comptes de cette association qui est solide et existe

depuis le XIXème siècle. Mais elle assure là une mission de service public qui lui a été confiée par le Conseil Général.

Patrick COTREL : (résumé) Si vous allez consulter les décisions de la commission permanente du Conseil Général, vous pourrez constater que le CG a apporté le 5 juillet sa caution à hauteur de 50% des emprunts de la VGA pour des locaux de Sainte-Luce et Nantes, puis le 6 septembre, d'un montant identique pour un local à Carquefou. Les mairies de Nantes et Carquefou ont, comme Sainte-Luce, apporté leur caution.

Abstention de l'opposition.

2 - 3 Convention partenariale avec l'Union Sportive Lucéenne :

Bernard AUNETTE (résumé) L'USL souhaite pérenniser l'emploi du responsable de l'école de foot-ball. Afin d'apporter son aide, la mairie donnera une subvention à hauteur de 20% du SMIC, comparable aux aides aux emplois tremplins de la Région (programme qui

n'existe plus). De plus, l'école de foot-ball étant fermée durant l'été, la commune va employer cette personne pendant cette période pour le service jeunesse à hauteur de 30% du temps annualisé.

2 - 4 Subventions à Sainte-Luce Tennis :

Bernard AUNETTE (résumé) Deux personnes en situation de handicap ont participé aux championnats de France de tennis adapté. L'une d'elles a remporté un titre national. Il est accordé au club une subvention de 300€ pour les frais correspondant.

Michel CHUPIN (résumé) L'accueil des handicapés dans les pratiques sportives est important pour leur

redonner une image corporelle positive. Cet accueil est particulièrement assuré par le club de tennis qui organisera l'an prochain le championnat régional de sport adapté. Pour notre part, nous savons que nous avons encore des progrès à faire pour l'accessibilité des salles de sport.

2 - 6 Convention avec le CIFAM pour la restauration du personnel municipal :

Bernard AUNETTE (résumé) En raison des travaux de rénovation du restaurant scolaire de la Reinetière, il n'est plus possible d'accueillir le personnel municipal. Une

convention va donc être signée avec le CIFAM pour accueillir ce personnel communal au self de la Chambre des Métiers.

2.-.7 Partenariat avec l'A L :

Bernard AUNETTE (résumé) L'amicale laïque a créé de nombreuses activités dans les domaines de l'éducation populaire, du sport et de la culture (bibliothèque, ludothèque, informatique,...). Afin de soutenir ses actions, la municipalité souhaite lui apporter une aide durable par cette convention comportant une aide financière de 13 000€.

Régine BLOND : (résumé) L'Amicale Laïque a promu l'éducation populaire et a créé de nombreuses sections sportives qui ont ensuite pris leur indépendance. Elle a également créé la bibliothèque et la ludothèque aujourd'hui municipalisées. Cette convention va lui permettre de continuer sa mission dans le sens de

l'informatique pour tous et de jouer son rôle dans le cadre du Projet d'Education Local.

Claude ROUSSELOT : Nous sommes très attachés aux mouvements d'éducation populaire qui cherchent à promouvoir une éducation visant à l'amélioration du système social et au développement individuel. Cette convention permet de soutenir les activités de l'amicale laïque envers les jeunes et les seniors notamment dans le domaine informatique. Nous avons la chance d'avoir une association dynamique qui fait un gros travail depuis de nombreuses années envers différents publics aussi ce coup de pouce nous paraît amplement justifié.

Information sur la SEMITAN:

Patrick COTREL : (résumé) *Je représente la commune au CA de la SEMITAN. Je vous informe donc de deux informations qui me semblent importantes. D'une part le bilan 2011 de la SEMITAN qui a été examiné début juillet 2012 par l'assemblée générale.*

D'autre part, j'ai eu communication d'éléments chiffrés de comparaison entre les principaux réseaux de Transports en commun en France.

Il me paraît important de vous livrer un résumé de ces différentes données.

Pour lire ces éléments, [cliquer ici](#)

Information sur le Topo-guide :

Gérard AUMON : (résumé) *Le nouveau Topo-guide est maintenant en vente. Pour Sainte Luce, il décrit deux boucles de 12 km au total, pour un temps de parcours à*

pieds de 3h10. Le balisage de ce chemin a été réalisé avec l'association « Les pieds rieurs ».

Thouaré présente également un parcours de 3h45., ainsi que Nantes. L'inauguration aura lieu très bientôt.

11 - 2 Modification du tableau des effectifs :

Claude ROUSSELOT : (résumé) *Nous créons 4 postes à l'effectif pour résorber des emplois à statut précaire, sans Equivalent Temps Plein supplémentaire*

Jacques GAUDICHEAU (résumé) *Nous sommes opposés à la création de postes supplémentaires et pour*

cela nous nous abstiendrons.

Claude ROUSSELOT : (résumé) *Il est clair qu'il n'y a pas d'ETP nouveau créé, et que votre opposition va au remplacement d'un contrat précaire par un emploi statutaire.*